



Genève, le 29 mars 2017

Le Conseil d'Etat

1421-2017

Département fédéral de justice et police
Madame Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Concerne : Consultation relative à l'entrée en vigueur du nouveau droit de l'adoption

Madame la Conseillère fédérale,

Nous nous référons à la lettre que vous avez adressée le 24 janvier 2017 aux gouvernements cantonaux concernant la consultation visée en titre.

Nous sommes en mesure de vous confirmer que la date d'entrée en vigueur, envisagée le 1^{er} janvier 2018, nous convient parfaitement, dès lors que le nouveau droit de l'adoption n'engendrera aucune modification organisationnelle ou législative dans notre canton.

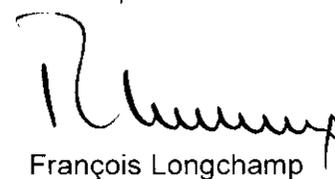
Vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :


Anja Wyden Guelpa

Le président :


François Longchamp